



LETTRE OUVERTE A MADAME LA MINISTRE

NON, Madame BUZYN, les difficultés des Ehpad ne sont pas dues à un problème de management !

Alors que tous les personnels des Ehpad se dévouent sans compter pour offrir la meilleure prise en charge possible aux résidents accueillis dans leur établissement en dépit de moyens de fonctionnement réduits chaque année, Madame la Ministre des solidarités et de la Santé n'a rien trouvé de mieux que de désigner les directeurs à la vindicte publique en pointant « Une capacité managériale pas au rendez-vous, notamment dans certaines structures publiques ».

Si elle cherchait sérieusement et honnêtement à comprendre les difficultés qui assaillent les professionnels en charge des personnes âgées dépendantes qui sont hébergées dans les établissements placés sous notre responsabilité, elle commencerait par :

- reconnaître le besoin de créer au moins 60 000 postes dans les Ehpad pour répondre au Plan de Solidarité Grand Âge préconisant la présence d'un salarié par résident sans que ce plan ne connaisse « le début du commencement d'une mise en application » depuis 10 ans ;
- admettre la nécessité absolue de maintenir les emplois aidés au lieu de les supprimer, puis de les transformer en emplois permanents ;
- abroger la loi du 28 décembre 2015 qui modifie les règles de calcul de la dotation dépendance en ne tenant plus compte du nombre et du degré de dépendance des personnes accueillies dans chaque structure, ce qui pénalise les Ehpad publics recevant des personnes plus dépendantes que ceux du secteur privé. Avec le nouveau dispositif mis en place cette année, 40 000 euros ont été retirés en moyenne à chaque Ehpad, soit l'équivalent de 1 à 2 emplois !
- ouvrir un débat public avec les associations d'usagers, les élus et les organisations syndicales représentatives sur les temps des actes de prise en charge des personnes hébergées ;
- garantir le maintien de prestations auparavant assurées gratuitement (animations, sorties, soins esthétiques) et aujourd'hui abusivement considérées comme subsidiaires ;
- lancer un vaste chantier de requalification des emplois, ce qui permettrait entre autres de s'attaquer concrètement à la dérive des glissements de tâches mettant en jeu la responsabilité des agents et des directeurs comme la sécurité des résidents ;
- relancer les investissements et les renouvellements d'équipements régulièrement reportés dans la plupart des établissements d'hébergement ;
- instaurer un dialogue social sur l'amélioration des conditions de travail et la juste rémunération des qualifications et des compétences dans le cadre du statut général des fonctionnaires (ou des conventions collectives pour le privé) ;
- évaluer contradictoirement l'impact des restructurations et des politiques financières des agences régionales de santé sur la qualité des prises en charge.

OUI Madame la Ministre, le chantier est immense et il vous incombe de le conduire sans vous défausser de votre responsabilité sur d'autres.

Avant de critiquer vos directeurs, modernisez votre propre management en fusionnant les corps de DH et de D3S !

Le collectif des directeurs de l'Ufmict CGT appelle tous les collègues à agir et manifester sur leurs revendications le 30 janvier 2018 dans le cadre de la journée d'action intersyndicale lancée dans les EHPAD